

## Réunion du bureau du CODEP 03

**Mardi 19 septembre 2017 à Gannat,**

**Mairie, 24 place Hennequin**

**Présents :** Noël Pernette, Michel De Guigné, Alain Neboud, Karine Arthaud, Olivier Troubat, Georges Blanchetête, Martine Bourrel, Eloy Alamillo représentant Magali Portejoie, Marcel Palombo.

**Excusés :** Magali Portejoie, Philippe Val, Jean Jacques Gautier, Jacques Bouvier, Karim Meguerba, Marion Bonnet, Christian Randoin, Gilles Mascré, Laurent Nony,

### 1/ Candidats aux différents examens :

N3 : PAM : 2 ou 3 et à Moulins : 3

TIV : 2 (pour l'instant)

Néris : 1 initiateur ;3 initiateurs à Moulins ?

N4 à Moulins :

Pas de prévisions pour le CPVB (tôt dans la saison)

### 2/Apnée : Alain NEBOUD

a) Réorganisation des fosses apnée pour tous : difficultés à contacter les clubs et avoir des personnes relais dans les clubs

- Tarif pour les fosses (problème des ½ heures qui n'ont pas de nomenclature) : 7€/personne  
*Le président demandera un RDV avec le nouveau Directeur du centre de la Loue lorsque son installation sera effective*
- Les encadrants sont exonérés.
- Limité à 18 personnes : 50€ à prendre en charge par le codep, pour 8 sorties par an.
- Inscriptions sur doodle (à mettre sur le site du Codep, voir Florent)

b) Championnat AURA d'apnée : Vichy le **samedi 7 Avril** toute la journée

- Organisation d'une formation de juges peut-être 24 -25 mars (*supprimée depuis la réunion*)
- Appel à tous les clubs pour former un groupe d'organisation ( Christophe Pauget s'est proposé pour l'informatique) recherche de sponsors, relation avec la presse, 30 bénévoles pour la compétition,
- Ouverte à 30 compétiteurs par épreuve, dont 20 à Aura.
- Pour Alain : préparer un document pour présenter aux clubs, et demander des bénévoles.

c/ les « Olympides » :

- la date de cette rencontre amicale reste en suspens : pas de représentant présent du club organisateur pour en proposer une.

### **3/ Archéologie : Olivier TROUBAT**

- 11 juin : initiation plongée rivière : 18 personnes
- Chantiers dans les gorges du Cher : pas de grosse découverte dans la zone des sablières, puis vers Reugny, 130 pieux ont été relevés. Une demande de chantier sera demandée
- 2 plongeurs du département ont participé à un chantier sur une épave de 1795 sur la Loire ;
- Prochaine manifestation : voyage en Grèce à Epidaure du 30 septembre au 7 octobre ou seront remis les nouveaux diplômes « Archéologie »
- Contacts avec les chantiers qui acceptent l'intervention de plongeurs archéo étrangers (en particuliers en Israël).

### **4/Programme « biologie » : Karine ARTHAUD**

- 16 h de théorie nécessaires pour le N1,25h pour le N2. Laboratoire ;
- Proposer 20h dans le département.
- Sorties mer :1 WE et sorties rivière possibles. Sortie aquarium
- 1 soirée photo à programmer
- Une formation pour les encadrants techniques est demandée afin qu'ils puissent assurer la partie biologie de chaque niveau. Cette formation pourrait être ouverte à pour tous les encadrants du département....à la fosse **le 2 décembre** de 9h à 12h ;

### **5/programme secourisme : Marie Du MESNILDOT**

- L'agrément s'arrêtera fin avril 2018 pour le passage du PSC1 : 10-12 personnes passent le PSC1 chaque année, formées par les encadrants du Codep.
- Est-ce nécessaire de continuer ? oui pour le président (facilité les discussions et des demandes –subventions, prêts de matériels ou de salles- avec les institutionnels. Crédibilité des formations et participation « à la vie publique »
- PSE1 : en organiser un en 2018 ne semble pas nécessaire, mais par contre, il faut assurer le recyclage (8h de formation tous les ans). Des demandes de subventions ont été demandées par le Président.
- Marie s'engage à demander aux PSE 1 s'ils veulent se recycler en décembre 2018. Elle fera les démarches auprès de la Préfecture.  
Le président demande à ce que les clubs « jouent le jeu » et déclarent leurs formations PSC1 via le CODEP (ce que fait Christophe NUYET pour le CPVB par exemple)

### **6/ subvention attribuée suite à passage de niveau d'encadrement :**

- Le président propose de les attribuer aux personnes qui s'impliquent au sein du Codep. Par exemple que les aides apportées aux passages de diplômes d'encadrement ne soient versées que dans la mesure où le bénéficiaire accepte d'encadrer une sortie technique

CODEP.

Cette proposition recueille l'aval de la majorité des Clubs présents ou représentés. D'autres y sont opposés.

Compte tenu de la faible participation de Présidents de Clubs ce jour, le Président propose de remettre la décision à la prochaine réunion ou à la prochaine AG.

Autre question soulevée : Les aides doivent-elles toujours être allouées aux Clubs ou directement aux nouveaux diplômés – certains clubs ne subventionnant leurs diplômés que dans la mesure où ils encadrent dans leur propre Club ?

A revoir donc quand les présidents seront plus nombreux en réunion.

**Prochaine réunion : AG !!!! en janvier 2018**

**Le Président**

**Noël PERNETTE**

**La secrétaire**

**Martine BOURREL**